

**1er mars 2009 : Chronique n° 49 : Apprendre à se défendre**

Le mois dernier, j'ai attiré votre attention sur la réalité de ce que nous appelons « la légitime défense », il me paraissait important de préciser, une fois de plus, les concepts légaux qui entourent la pratique de notre discipline lorsque nous serions tentés de l'utiliser aux fins de nous défendre.

Car bien entendu, « apprendre à se défendre » est la motivation principale avouée de la fréquentation des salles d'arts martiaux.

Le dojo n'est pas cet endroit où l'on apprend simplement cette autodéfense. Le dojo est l'endroit où, au travers des formes gestuelles, on tente d'atteindre la maîtrise non seulement des gestes mais aussi des pensées. Le dojo est donc un lieu où l'on apprend la vie, où l'on découvre le chemin de soi-même.

Et effectivement, cette voie se trouve dans la répétition incessante de l'étude des formes et dans la rigueur que l'on y apporte.

Au fur et à mesure que l'on pratique, disparaît cet alibi enthousiasmant de la nécessaire défense de soi du fait de l'agression de l'autre. La découverte d'une vie sociale qui peut être différente devient donc une seconde manière d'envisager l'art martial. Pour certains, il faut maintenir l'esprit de compétition, de combat, de victoire, de destruction parfois, c'est une vision qui me déplaît et que je crois vaine démarche. La nécessité de la compétition pour démontrer sa puissance ne mène qu'à l'inévitable échec qui se trouve au bout de toute démarche basée sur la tentative de domination de l'autre.

Je ne nie pas la capacité d'émulation produite par le jeu et par la simulation d'une lutte, d'un combat, mais cela doit rester une pratique enfermée dans la démarche puriste de la recherche des formes. S'il est nécessaire de se forger des armes pour détruire d'autres, nous vivons obligatoirement un échec social. La maîtrise, c'est la domination de soi, la victoire par la paix c'est s'harmoniser au milieu vital.

Le jeu doit donc être non vindicatif et non compétitif, il doit être un jeu de rôles et c'est vraiment cela que nous démontrent les enseignements accumulés depuis des siècles : se forger un corps et une âme par cette répétition de formes (les katas) et il est bon que dans cette étude, le partenaire-adversaire tente de nous déstabiliser. Du fait de son niveau et de la hauteur en forme et en sincérité, de son attaque, il nous impose des contraintes de plus en plus précises. L'apprentissage des solutions à apporter à ces contraintes est la base d'un système complexe de maîtrise d'émotion, de concept mental, de réflexion sociale, de pratique de santé et d'harmonie permettant de s'insérer parfaitement dans une société donnée.

Ainsi, notre jiu-jitsu devient un système de développement heureux de l'individu.

Trop souvent, au cours des siècles, on a semé la confusion à laquelle il faut ajouter les pièges de la langue et des traductions de courants de pensées orientaux vers l'occident très souvent incapable de les comprendre.

Les historiens comme les pratiquants violents (de fait ou de droit) mélangent allègrement jiu-jitsu, self-défense, sport, close-combat, etc. ... Les orientations modernes y sont pour beaucoup. Mais elles ne sont que partie infime de notre vaste étude.

Taiho-jitsu est un système de techniques d'intervention mis au point à Tokyo à partir de 1946 par des instructeurs de la police reprenant des techniques enseignées par Mifune, Sato et Othsuka. Il s'enseigne aux forces de police japonaises et sont reprises par diverses autres organisations en Extrême-Orient, aux Usa et en Europe.

Tosku Kakuto jutsu est un système de close-combat directement issu des techniques de combat de l'armée nippone reprenant des techniques enseignées par Mochizuki, Chiba et Inoue. Le système a été remis « à jour » plusieurs fois depuis 1950 et est enseigné dans nombre de camps d'entraînement militaire de type « commando ».

Le Goshin jitsu (original, rien à voir avec les compilations franco-françaises ou néerlandaises ou le kata du Kodokan) est un système de jiu-jitsu, dérivé du Daito ryu et du Yagyu jitsu, mis au point par Tatsu Tanaka et perfectionné depuis 1970 comme système de défense rapprochée

simple à usage des « civils ».

Récemment, sous la pression des fédérations de judo d'une part et celle des différents ministères des sports et de la culture d'autre part, différentes méthodes pédagogiques modernes ont été mises au point en amalgamant judo – karaté – aikido avec un dédain total pour la culture véhiculée par chacune de ces disciplines. Plusieurs « fédérations » organisent ainsi des tournois et compétitions de « jiu-jitsu », le retour aux rings de catch as catch can médiatico-financier est proche. Bien entendu, rien n'empêche un pratiquant de s'exercer à ces tournois mais si le séduisant amalgame présenté comme pédagogique a une valeur certaine au niveau physique, il est totalement à l'inverse de la culture originelle véhiculée par les écoles de jiu-jitsu, même celles très récentes comme l'Atemi-jitsu. Tous les sports de combat et les disciplines physiques qui y ressemblent connaissent régulièrement dans leur évolution de semblables déviations. Elles sont naturelles et inhérentes à l'âme humaine. Il est effectivement difficile (surtout pour un Européen, cartésien) de pratiquer une discipline sans obtenir une visualisation des paliers et du chemin parcouru.

C'est ce que Kawaishi avait compris en « inventant » les couleurs de ceintures.

La certitude de connaître la forme, le geste est la réelle victoire de soi sur soi, il n'est pas nécessaire à celui qui est sur le chemin de la maîtrise d'en faire démonstration vaine. Le partenaire-adversaire au dojo est suffisant pour apprendre à nous comprendre, à nous auto-évaluer, à utiliser le minimum d'efforts pour, le cas échéant, faire respecter notre intégrité et les règles de vie sociale.

Xian